

# Valeurs des Scop: mode d'emploi

Vous ouvrez le document word

Vous placez votre logo (A),  
Ajoutez la présentation de vos actions spécifiques, labels, réseaux (B)  
Introduisez vos coordonnées (C)

A



## Nos engagements solidaires

RESONANCE s'efforce d'être en cohérence avec les projets qu'elle réalise pour ses clients. Elle intègre à son projet d'entreprise les champs du développement durable et instaure les bonnes pratiques au cœur de l'agence. Bien plus qu'un simple positionnement sur des thématiques (développement durable, économie sociale et solidaire, environnement ...), son fonctionnement s'appuie sur une éthique coopérative qui se traduit:

- Par l'engagement individuel de chacun en qualité de militant et bénévole associatif,
- Par l'engagement collectif de l'équipe pour le tri et le recyclage du papier et des cartouches de toner au sein de notre agence,
- Par l'achat de produits issus du commerce équitable,
- Par l'accueil régulier de stagiaire à former de 13 à 77 ans et le refus d'utiliser les stagiaires à la production
- Par le refus de contrat de travail ou de rémunérations "précarisants"
- Par la préconisation de procédés d'impression les moins polluants possible dans un souci de respect de l'environnement (usage des papiers écologiques et recyclés, encre sans solvant...) Nos partenaires imprimeurs disposent tous du label "Imprim-vert".
- Par notre engagement dans la démarche de progrès en développement durable Haute Qualité 21.

B

Résonance est agréée  
**Entreprise solidaire**  
par la Préfecture du Nord

C

35, Avenue Gustave Delory  
59100 Roubaix  
Tél 03 20 20 07 40  
resonance@mordnet.fr

Scop SARL au capital variable  
RC B 418 247 342  
SIRET 418 247 342 00011  
Code APE 744B

## Vos valeurs sont capitales !

Les nôtres aussi...

Optimisons nos actions

Notre entreprise a le statut de sarl Scop.  
C'est une **Société Coopérative et Participative**

Les salariés-associés de l'entreprise apportent et détiennent la majorité du capital ...

**Le projet collectif prime sur les intérêts individuels :**  
Chaque salarié-associé dispose d'une voix à l'assemblée générale de l'entreprise pour décider des stratégies de l'entreprise et élire le dirigeant de la coopérative.

**Notre capital est un moyen pour entreprendre,** investir et pérenniser les emplois, pas pour spéculer.

**La répartition des bénéfices est équitable:** une partie reste dans l'entreprise et devient impartageable (les réserves), l'autre partie est répartie en participation entre les salariés.

**Nos emplois et notre activité sont ancrés sur notre territoire:** la délocalisation n'a pas de sens pour les salariés-associés. Une société coopérative ne peut être achetée.

Chaque année, le Ministère du Travail vérifie que l'entreprise respecte les règles légales qui s'appliquent aux Scop.

En plus d'être un prestataire pertinent et compétent, nous sommes une entreprise citoyenne, ce qui se traduit par :

- + de formation
- + de responsabilité
- + d'équité
- + de solidarité
- + d'implication



## Citoyen dans l'entreprise = citoyen dans la vie

Impliqués dans leur entreprise, les salariés-associés le sont tout autant dans leurs environnements : développement durable par nature.

En France, plus de **2000 entreprises sont des sociétés coopératives** dont 190 oeuvrant dans l'ensemble des métiers de la communication ([www.lacom.coop](http://www.lacom.coop))

**SCOP**  
Entreprises



Vous enregistrez le document en PDF  
et le joignez à vos devis envoyés par mail.